

Procès-verbal du Conseil municipal  
du jeudi 1<sup>er</sup> août 2024

Présents : Marilyse Rivière, Richard Bozec, Liliane Guilhaumou. Sandrine Ternois -Devalcourt. Marne Gambéroni.

Absents avec procuration : Idriss Bigou procuration à Marilyse Rivière. Sébastien Mazuque procuration à Sandrine Ternois-Devalcourt, Marie-Claude Mendoza à Liliane Guilhaumou.

Absents sans procuration : Steeve Chouanet. Sylvia Capdevila. Jean-bernard Arnaud

Heure début du Conseil : 18 h 30 mn.

Secrétaire de séance : Liliane Guilhaumou

Heure de fin du conseil : 18h40.

Présidente de la séance : Marilyse Rivière

Nombre des membres en exercice inscrits au tableau : 11

Date de la convocation : le 27 juillet 2024

Le quorum n'étant pas atteint les membres du conseil présents n'ont pas pu délibérer, conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT. Il convient d'appliquer la règle, qui dit : « si après une première convocation, le conseil ne s'est réuni en nombre suffisant, l'élection faite après la seconde convocation à trois jours d'intervalle est valable, quel que soit le nombre des conseillers présents. »

Le conseil est donc reporté au lundi 05 août, avec le même ordre du jour. La convocation sera envoyée à compter de vendredi 02 août matin

Liliane Guilhaumou  
secrétaire de séance



Marilyse Rivière, Maire

